

SERVICE / DIVISION	Service des ressources humaines / Rémunération globale	No SD SD-2023-3307
OBJET	Recommander au conseil de modifier des salaires au Service du greffe	
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : Date CE souhaitée : 2023-07-05 Date CM souhaitée : 2023-07-11		
Actions : RÉVISION SALARIALE Unité admin. concernée : Service du greffe Organisation : 25101.Administration.141100.Secrétariat général No compte : 111110 - Régulier direction		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS CONSIDÉRANT l'évolution du rôle et de la mission du Service du greffe; CONSIDÉRANT l'augmentation récurrente des responsabilités du Service du greffe quant au transfert des activités reliées à la gestion de la Loi d'accès à l'information du Service des affaires juridique au Service du greffe et l'application de la modernisation de la Loi 25 en matière de protection des renseignements personnels; CONSIDÉRANT QUE ces deux éléments demandent au Service du greffe une plus grande vigilance par rapport à la protection des renseignements personnels et une plus grande portée vis-à-vis des services de la Ville; CONSIDÉRANT QU'afin de reconnaître la portée des mandats de la directrice et greffière et la directrice adjointe et greffière adjointe, il est requis de repositionner leur salaire dans leurs échelles salariales respectives, et ce, rétroactivement au 1er janvier 2023; CONSIDÉRANT QUE la présente recommandation ne modifie pas le nombre de postes prévus au budget 2023 au Service du greffe.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Le coût annuel supplémentaire et récurrent de 16 693\$ sera pris en considération dans le prochain budget.		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service des ressources humaines / Rémunération globale	No SD SD-2023-3307				
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service du Greffe, soit :</p> <p>de recommander au conseil d'approuver:</p> <p>le repositionnement salarial de l'employé en poste à titre de directrice et greffière au salaire mentionné au rapport joint au présent sommaire décisionnel, et ce, rétroactivement au 1er janvier 2023; Code budgétaire 25101-141100-111110;</p> <p>le repositionnement salarial de l'employé en poste à titre de Directrice adjointe et greffière adjointe au salaire mentionné au rapport joint au présent sommaire décisionnel, et ce, rétroactivement au 1er janvier 2023; Code budgétaire 25101-141100-111110;</p>						
<p>CERTIFICATION</p>						
<p>Numérotation des finances : CM requis : Oui Coût annuel supplémentaire récurrent : 16 693,00 \$ Coût estimé affectant l'année en cours : 16 655,00 \$</p> <p>Annotation(s)</p> <p>Le coûts estimé supplémentaire s'élève à 16 655 \$ et sera financé à même l'enveloppe budgétaire 2023 du Service du Greffe</p> <p>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</p> <table data-bbox="162 1155 1429 1236"> <tr> <td style="text-align: center;">LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</td> <td style="text-align: center;">2023-06-27</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">_____ Directrice finances et trésorière</td> <td style="text-align: center;">_____ AN - MS - JR</td> </tr> </table>			LEFEBVRE, Madame LISON (54347)	2023-06-27	_____ Directrice finances et trésorière	_____ AN - MS - JR
LEFEBVRE, Madame LISON (54347)	2023-06-27					
_____ Directrice finances et trésorière	_____ AN - MS - JR					